



**LE RÉSEAU DE CRÉATION
ET D'ACCOMPAGNEMENT PÉDAGOGIQUES**

**Ce document a été numérisé par le Canopé de l'académie de Clermont-Ferrand
pour la Base Nationale des Sujets d'Examens de l'enseignement professionnel.**

Ce fichier numérique ne peut être reproduit, représenté, adapté ou traduit sans autorisation.

SESSION 2015		Code 50032314		PAGE 1/1			
Examen : CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE		Durée : 0h40		Coefficient : 3			
Spécialité : OPERATEUR PROJECTIONNISTE DE CINEMA							
Épreuve : EP2 – CONDUITE D'UNE PROJECTION							
CANDIDAT	ETABLISSEMENT	DATES DE L'EXAMEN :					
		Heure Début		Heure Fin			
CRITÈRES D'ÉVALUATION		OBSERVATIONS (taper un x)				Notes du candidat	barème
		Très bien	Bien	Assez bien passable	Insuffisant médiocre		
A - Conduite d'une projection (durée 15 mn)							
Les appareils sont sous tension							1
L'extinction des lumières et le début de la projection sont synchronisés							1
L'ordre de mise en marche des différents éléments est respecté							1
L'intensité du courant dans le brûleur a été vérifiée							1
De la musique est diffusée en salle							1
Le programme à exécuter est sélectionné							1
L'extraction du projecteur est en fonctionnement							1
Un canal approprié a été sélectionné sur le projecteur							3
L'entrée appropriée du processeur audio a été sélectionnée							1
Le niveau sonore est vérifié							2
Le volet est ouvert							1
La qualité du début de projection est assurée							2
La pause et reprise de séquence à un endroit différent est effectué							2
La mise au point est de qualité pendant la projection							1
Le repositionnement du zoom est assuré en cas de mauvaise position							1
Le niveau sonore est correctement réglé pendant la projection							2
Le changement des formats en projection est assuré							3
L'arrêt de la projection en urgence est effectué dans le bon ordre							2
La diffusion d'un contenu multimédia est assurée							5
L'utilisation audio à partir d'un microphone est assurée							3
L'intégralité artistique de l'œuvre est respectée pendant la séance							6
La fin de projection est effectuée (avec allumage de la salle)							2
La mise en veille des différents éléments est réalisée oralement							2
SOUS TOTAL A							/45
B- Questions orales sur les aspects esthétiques, économiques et réglementaires du secteur d'activités (durée 25 mn)							
Les repères essentiels sur l'histoire sont connus							5
Les statuts de la profession sont connus							5
Les institutions sont connues							5
SOUS TOTAL B							/15
TOTAL DES POINTS (A+ B)							/60
NOTE PROPOSÉE (arrondie au demi-point supérieur)							/20
NOM DES EVALUATEURS :							
OBSERVATIONS :							